

Compte-rendu de l'AG du 11 février 2010

Ordre du jour :

- La direction
- La gratification des stages

La direction

Christine Sovrano-Cassiram et Claire Marico, délégués du personnel de l'ITES, sont venus faire le point et nous apporter des explications concernant le changement de direction, et les conséquences.

Les raisons pour lesquelles Marc Lantrin, notre ancien directeur a été remercié restent floues, le discours officiel et qu'il a été remercié pour « perte de confiance » au Conseil d'administration. Cet acte est aussi lié au déficit financier actuel de la Sauvegarde, à laquelle notre école fait partie. Bref, la grève du personnel de l'ITES était causée par les craintes et les questionnements des personnels par rapport à l'avenir de la sauvegarde et notamment sur les pertes de postes à la prochaine rentrée scolaire.

En effet, les formateurs n'ont pas encore d'informations précises concernant l'avenir de l'ITES, mais ce qui est dit actuellement, c'est que le déficit financier amènera le reclassement de 5 à 6 formateurs de l'ITES.

Les conséquences pour l'avenir de notre formation seront conséquentes, on peut imaginer, la fin des TD, et beaucoup moins de suivi pour les étudiants notamment. Déjà, un formateur AS a été remercié, et non remplacé.

Chaque formation est concernée par ce problème.

Nous avons informé les formateurs de notre souhait de les soutenir, cette situation nous concernant aussi.

Ils nous ont dit que les informations seront plus précises fin mars.

Nous leur avons demandé de nous informer, par le biais des délégués de formations, et selon les conséquences, des actions communes pourraient être mises en place.

Nous, délégués de vos promotions, nous engageons à prendre rapidement avec le directeur actuel intérimaire afin de lui poser des questions.

La gratification

Depuis le 24 novembre 2009, la gratification est passé de trois à deux mois.(cf lien).

http://img46.xooimage.com/files/2/0/8/dossier_gratifications_2010-17e5622.pdf

La gratification a toujours posé problème dans la recherche de stage. Les durées de stages ont été progressivement réduites pour palier à ce problème...

Aujourd'hui, tous les stagiaires sujets à la gratification seront gratifiables, hormis ceux qui touchent une A.R.E ...Conséquence, la recherche de stage sera extrêmement difficile, et de nombreuses structures vont fermer leurs portes aux stagiaires...En effet, les budgets sont clos, et pas de fonds prévus pour les stagiaires ! Le Conseil Général a réduit ses dépenses pour le social !

Toutes les écoles du secteur social sont concernées. Des mouvements ont commencé ici et là. Les étudiants de Clermont-Ferrand ont écrit au préfet et manifesté devant la sous préfecture, les nantais ont fait plusieurs actions, écrit des courriers aux structures, au CG, à Paris, il y aura le 4 mars, une coordination nationale pour le financement de la gratification...Bref, des mouvements se font un peu partout, à notre tour de montrer notre mécontentement.

Il n'y a malheureusement pas de réseau au niveau régional ni au niveau national...Mais plusieurs sites internet nous permettent d'avoir des infos, le site « le social.fr », qui relève d'un bon nombre de forums intéressants sur la gratification, ainsi que le site de l'ONES .

Quoi qu'il en soit, en ne faisant rien, nous cautionnons cette situation intolérable !

Voici les objectifs qui ont pu être évoqués, voire décidés en AG :

- Remplir le questionnaire de l'ONES, un questionnaire « enquête » qui permet de voir les difficultés qu'on pu rencontrer les stagiaires à cause de la gratification (refus de stage par exemple...) voir le lien ci dessous. cette enquête est un très bon outil pour démontrer aux autorités la réalité des difficultés rencontrées par les stagiaires

<http://www.ones-fr.org/spip.php?article189>

- Nous, délégués de promotions, allons faire en sorte de contacter chaque délégués des promotions pour véhiculer l'information.

Nous avons proposé de créer des commissions afin de mener des actions communes, comme :

- Informations à donner aux syndicats, demande d'un soutien de leur part, demande de véhuculation de l'information auprès des structures
- Ecriture d'une lettre au Conseil Général leur faisant part de nos inquiétudes et de nos revendications à savoir, une formation correcte et complète, la gratification pour ceux devant être gratifiable, voire la révision des fonds...Avec l'appui de l'ITES et de Dynazen
- Mobilisation et sensibilisation des structures concernant la gratification et les difficultés à venir. Un bon nombre de structure souhaiteraient prendre des stagiaires mais ne le peuvent plus...une lettre serait aussi de bon ton, ainsi que des démarches, rencontres auprès des structures et associations
- Sinon il y a pas mal de négociations en cour et il est important que les étudiants se fédèrent au niveau du CNETS qui est l'instance que l'autorité (DGCS (ex DGAS) ministère etc.... reconnaissent)

Lien : cnets@googlegroups.com

Certains d'entres vous se sont portés volontaire pour faire partis des commissions, une feuille sera mis à disposition à l'affichage dans le hall.

Je rappelle pour info les noms déjà inscrits :

ES2 : anne-claire, adé, thomas, typhaine , vincent, christophe, karine et moi(julie)

ES1 :Jonathan, laurianne, Nolwenn, rachel, christelle,audrey...

Prochaine AG : mercredi 18 février de midi à treize heures